

Commune déléguée de LIRÉ

Réunion du Conseil Consultatif du 09/04/2018 - 20h

COMPTE-RENDU

Présents : M. MOREAU Jean-Pierre, Maire, Mme TROUSSARD Yvette, M. GONTIER Philippe, Mme FARDEAU Françoise, , PAQUEREAU Régine, Mme HALGAND Catherine, adjoints, , M. DROUCHAUX Julien, M. LAVENNE Bruno, Mme PINEAU Laurence, M. Yvan SÉJOURNÉ, M. TERRIEN Jean-Luc, Mme THIERART Odile,

Absents excusés : M. DESSEIN Bernard, M. TESTARD Olivier, M. CHENOUIARD Gilles,

Absents non excusés : Mme CROIX Sophie, Mme FRANÇOIS Cécile,

Nombre de membres en exercice : 17

Présents : 12

Validation du compte-rendu du Conseil Consultatif du 12 mars 2018

Le Conseil Consultatif valide le compte-rendu du 12 mars 2018.

Philippe GONTIER informe qu'il n'y aura plus de bulletin communal propre à la commune déléguée de Liré à partir du mois d'octobre 2018. Un nouveau bulletin rassemblant les informations de Mauges Communauté, d'Orée d'Anjou et des communes déléguées s'y rattachant paraîtra tous les deux mois

➤ PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

1- SALLE MULTI-ACTIVITES

Présenté par Régine PAQUEREAU

Avancement du dossier :

Le projet a été présenté aux associations le mercredi 4 avril dernier.

Il consiste en la construction d'une salle d'activités de 460 m² comportant trois espaces (144 m², 156 m², 161 m²). L'espace où seront installés à demeure les agrès de la gym sera séparé de l'autre espace par un rideau électrique. Le 3^{ème} espace sera quant à lui séparé d'une cloison acoustique qui laissera ainsi la possibilité d'accueillir deux activités simultanément.

Une terrasse longera le bâtiment côté rue du Grand Logis et rue de la Coulée. Trois « ilots jardins » seront créés devant le bâtiment côté rue de la coulée. Un de ces ilots sera fermé de manière à pouvoir être utilisé comme cour pour les enfants en cas de besoin (par exemple : moment récréatif des enfants à la cantine). Ces espaces verts seront pourvus d'arbustes (mais pas d'arbre). A noter, qu'un système de récupération des eaux pluviales est prévu et permettra d'arroser les espaces verts.

Les espaces communs consistent en :

- un hall d'entrée avec une partie vitrée sur la salle de gym, avec bar et rangements.
- un vestiaire arbitre/entraîneur,
- des vestiaires pour les sportifs,
- des sanitaires (toilettes et douches)

- des locaux de rangement : à noter que le choix de laisser les agrès en permanence a permis de diminuer les besoins en rangements et d'augmenter la capacités de 60 m² (460 m² au lieu de 400 m² à l'initial).
- des locaux techniques accessibles par l'extérieur,
- un local infirmière.

L'architecte propose une isolation paille pour les murs. Les élus discutent ce choix. Julien DROUCHAUX fait remarquer que ce système d'isolation est très récent et qu'il n'y pas de recul sur le long terme. Il estime qu'il faut être prudent car il s'agit d'un matériau susceptible d'évoluer dans le temps compte-tenu de sa nature végétale. Si l'on fait ce choix, il faudra s'assurer d'avoir les garanties qui vont avec. Julien DROUCHAUX ajoute que le chanvre et la laine de bois sont de bons isolants qui ont fait leurs preuves. Dans tous les cas, l'efficacité des isolants est surtout liée à l'épaisseur utilisée. Les conseillers délégués souhaitent un complément d'informations sur l'utilisation de la paille avant de se décider.

Le choix du chauffage s'est porté sur la géothermie.

Le choix de la pose de panneaux photovoltaïques a été réfléchi. Mais compte-tenu de son coût trop onéreux. cette solution n'a pas pu être retenue, celle-ci ne pouvant rentrer dans le budget prévu. Jean-Pierre MOREAU ajoute que la surépaisseur qui aurait résulté de cette installation aurait été de surcroît très peu esthétique.

L'ensemble des choix retenus ne laisse pas beaucoup de marge de manœuvre financière. On peut cependant espérer un résultat d'appel d'offres qui nous serait favorable.

Régine PAQUEREAU informe que la prochaine réunion avec l'architecte aura lieu le mardi 24/4/18 à 14H00

Elle précise qu'elle mettra en place une réunion à destination des associations et du conseil consultatif pour que l'architecte puisse présenter le projet définitif. Cette réunion pourrait intervenir fin mai 2018.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré souhaite que le choix de la paille pour l'isolation des murs soit étudié plus en avant, avant d'arrêter le choix définitif.

En ce qui concerne la surface, il sera demandé à l'architecte un chiffrage de l'incidence financière (à la baisse) sur la base d'un bâtiment comprenant 460 m² de salles murs compris (non 460 m² utilisables).

Le conseil délégué valide les autres choix du groupe de travail.

Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations :

- commande à l'entreprise APAVE de CHOLET (49) de 8 995.50 € H.T. (soit 10 794.60 € TTC) pour les missions de contrôle et SPS pour la salle multiactivités.
- commande à l'entreprise TECHNILAB d'ANCENIS (44) de 2 411,00 € H.T. (soit 2 893,20 € TTC) pour l'étude de sol pour la salle multiactivités.

➤ **VOIES ET RESEAUX**

2- CIMETIERE REPRISE DE CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON

Présenté par Catherine HALGAND

Il est rappelé que la procédure de reprise de concession en état d'abandon lancée en 2013 arrive à son terme. 6 concessions peuvent donc être reprises à l'issue de la cette procédure.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré est favorable à ce que la délibération de reprise de concessions en état d'abandon soit portée au vote du Conseil Municipal d'Orée d'Anjou.

➤ URBANISME ET ENVIRONNEMENT

3- FREE- PROJET D'INSTALLATION DE POSE D'ANTENNE A LA ZA DES COURONNIERES

Présenté par Françoise FARDEAU

Françoise FARDEAU rappelle que FREE avait présenté un premier projet d'implantation d'antenne au lieu-dit La Bretonnière.

La présence à proximité d'un arbre identifié comme remarquable, la volonté de préserver le cône de vue, la proximité des sentiers de randonnée avaient conduit le Conseil Délégué à demander à Free d'examiner une autre possibilité d'implantation.

Il a été évoqué notamment le site de la ZA des Couronnières compte-tenu de la présence de citernes de 14 mètres de hauteur sur le site.

Free a répondu positivement à notre requête en adressant le 29/3/2018 une nouvelle proposition sur le site de la ZA des Couronnières.

Les raisons du positionnement sur la parcelle proposée restent à se faire préciser. Dans la mesure du possible, il serait préférable que l'installation puisse se faire en retrait de 5m de la voirie de manière à ne pas gêner tout projet éventuel d'élargissement de la voie.

Il est précisé que le projet fera l'objet d'un dépôt d'une déclaration préalable.

- **AVIS DU CONSEIL DELEGUE :**

Le conseil délégué de Liré est favorable à ce nouveau projet. Il charge Françoise FARDEAU de recueillir un complément d'informations sur le positionnement de l'antenne à l'intérieur du terrain pressenti.

➤ ACTION ET VIE SOCIALE

4- TRANSPORT : PARTICIPATION COMMUNALE

Présenté par Yvette TROUSSARD

Comme chaque année, Orée d'Anjou va devoir délibérer sur la participation communale aux transports scolaires pour les élèves du 1^{er} degré transportés sur la commune déléguée de Liré.

Le conseil communautaire de Mauges Communauté a délibéré sur les deux tarifs suivants pour l'année scolaire 2018/2019 :

- 84 € pour les élèves du 1^{er} degré domiciliés à + 3km de l'établissement scolaire et transportés à destination de l'établissement de référence ;
- 288 € pour les élèves du 1^{er} degré domiciliés à – 3km de l'établissement scolaire ou transportés à destination d'un établissement autre que celui de référence.

Le cap est le même que l'an passé à savoir une suppression des participations communales pour la rentrée 2020-2021. Il reste donc deux années pendant lesquelles elles sont possibles et dégressives.

Rappel des tarifs votés pour 2017/2018 :

| Catégorie d'élève | Tarifs fixé par Mauges Communauté | Montant participation communale /élève | reste à charge pour les familles | Reste à charge des familles 2016/2017 |
|-------------------------------------|-----------------------------------|--|----------------------------------|---------------------------------------|
| Elève subventionné (>ou égal à 3km) | 81.50 | - | 81.50 | 160.00 |
| Partiellement subventionné (<3km) | 283.00 | 92.00 | 191.00 | 160.00 |

Proposition de tarifs pour l'année 2018/2019

| Catégorie d'élève | Tarifs fixé par Mauges Communauté | Montant participation communale/ élève | reste à charge pour les familles | Reste à charge des familles 2016/2017 | Reste à charge des familles 2017/2018 |
|-------------------------------------|-----------------------------------|--|----------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Elève subventionné (>ou égal à 3km) | 84.00 | - | 84.00 | 160.00 | 81.50 |
| Partiellement subventionné (<3km) | 288.00 | 60.00 | 228.00 | 160.00 | 191.00 |

Pour info, nombre d'enfants inscrits sur Liré en 2017/2018 :

- 15 enfants < 3 kms
- 10 enfants > ou égal à 3 kms

En fin de séance du Conseil Délégué, Jean-Luc TERRIEN revient sur le sujet en précisant qu'il est vraiment dommage que les communes déléguées ne puissent pas avoir le choix de subventionner ou non le transport. Le coût demandé pour les enfants habitant à moins de 3kms est très élevé pour une famille qui a plusieurs enfants transportés. Peut-être que certaines familles seront dans l'impossibilité de le supporter. Cela risque de mettre rapidement fin à ce service qui était proposé. Cela est d'autant plus dommage que le coût de la subvention communale jusqu'alors allouée n'était pas démesuré pour la collectivité.

En réponse, il est précisé que l'abrogation des participations communales a été décidée par Mauges Communauté qui a la compétence « Mobilité ». Cette décision a été prise dans un souci d'harmonisation des participations familiales à l'échelle du territoire compte-tenu des disparités importantes existantes.

5- ORCHESTRE A L'ECOLE

Présenté par Philippe GONTIER

Pour mémoire, le projet « orchestre à l'école » a été présenté lors du conseil municipal d'Orée d'Anjou en mars dernier.

Il a été demandé qu'une présentation soit également réalisée en Conseil Délégué avant de mettre le projet au vote du Conseil Municipal du 26 avril prochain.

Le concept est de donner la possibilité à tout élève d'accéder à la musique en créant un orchestre dans chacun des collèges de Champtoceaux.

Chaque année, 27 élèves de 5^{ème} dans chaque collège pourront bénéficier de cette opportunité.

2 heures de cours par semaine seront dispensées. Ces cours rentreront dans la catégorie des options au même titre que le latin par exemple ; un engagement de l'élève sur 3 ans sera nécessaire.

Aucune participation aux familles ne sera demandée.

Le projet de financement est constitué de :

- En fonctionnement :
 - 75 % Orée-d'Anjou (année 1 : 9432 €, année 2 : 19706 €, année 3 et suivantes: un peu plus de 30 000€)
 - 21% Collèges
 - 4 % divers
- En investissement :
 - 40 % Orée-d'Anjou (13 880 € annuels pendant 3 ans)
 - 50% Orchestre à l'Ecole (OAE)
 - 10 % mécènes

Les élus sont majoritairement favorables à cette initiative car la musique n'est pas à la portée de tous compte-tenu de son coût élevé.

Philippe GONTIER regrette cependant le peu de places disponibles comparé à l'effectif global des d'élèves.

Jean-Pierre MOREAU se questionne sur le montant des participations demandées sachant que sur d'autres secteurs où un projet similaire a été mis en place, aucune participation n'est demandée à la commune. Odile THIERART ajoute qu'il est regrettable que le département, qui a la compétence des collèges, ne participe pas.

6- INFORMATION SUR L'ATTRIBUTION DES DOTATIONS DE L'ETAT

Présenté par Jean-Pierre MOREAU

Jean-Pierre MOREAU informe des montants des dotations attribuées par l'Etat.

Grâce à la création de la commune nouvelle, la situation nous est favorable en dépassant nos prévisions (avec 97 000 € de plus que prévu au BP 2018) :

- en 2016 : 5 615 474 €
- en 2017 : 5 863 284 €
- en 2018 : 5 952 903 €

Yvan SEJOURNE rappelle qu'aujourd'hui le calcul des taxes a été instauré dans les années 70 et que le principe a besoin aujourd'hui d'être réévalué.

Il ajoute qu'il serait intéressant de faire un état de lieux sur la commune déléguée pour évaluer les logements qui ont été restaurés ou rénovés.

Cette possibilité devra être étudiée.

➤ **POINTS DES ADJOINTS**

7- - TOURISME, ANIMATION, COMMUNICATION ET SPORTS

Présenté par Philippe GONTIER

Filets City-Park et Stade

Philippe GONTIER informe que les filets pare-ballons ont été installés au City Park et au stade. L'utilité et l'efficacité ont déjà été constatées.

Nouveaux modulaires au stade

Les élus ont visité les vestiaires et sont plutôt satisfaits. Catherine HALGAND rappelle cependant la nécessité d'installer rapidement des brosses à l'entrée pour les joueurs.

Communication

Le prochain bulletin Liréen sortira fin avril.

Comme indiqué en début de séance, à partir d'octobre, ce sera un bulletin à l'échelle de Mauges Communauté qui sera réalisé tous les deux mois. Il sera distribué directement dans les boîtes aux lettres.

Chantier CHAM

Philippe GONTIER rappelle que comme chaque année est projeté un chantier de 3 semaines pour la restauration des ruines du Château de la Turmelière avec l'association Chantier Histoire Architecture Médiévale (CHAM).

Il rappelle que le conseil délégué avait validé le montant de la subvention à verser en décembre dernier.

La convention étant arrivant à son terme, et en raison de la création de la commune nouvelle, il est nécessaire de conclure une nouvelle convention. Cette nouvelle convention triennale (2018,2019, 2020) est rédigée sur la même base des conditions de la précédente. A noter, le montant annuel s'éleve à 7 500 € (8 000 € prévus au BP).

8- ACTIONS ET VIE SOCIALE

Présenté par Yvette TROUSSARD

Rythmes scolaires

Yvette TROUSSARD informe de la réponse du DASEN (Direction Administrative des Services de l'Education Nationale) qui a émis un avis favorable pour l'école à 4 jours. Cette décision dérogatoire sera officielle le 28/6/2018.

Yvette TROUSSARD informe que l'équipe pédagogique a émis le souhait de réorganiser les horaires de manière à terminer à 16H15 au lieu 16H30 les enfants apprenant mieux le matin. Cela permettrait aussi aux enfants bénéficiant de l'aide personnalisée de terminer à 17H00 au lieu de 17H15. Après examen des propositions, il n'a pu être donnée de suite favorable en raison de :

- le ramassage des élèves de l'école publique avant l'école privée complique le circuit. Le ramassage étant réalisé à droite, le transporteur se trouverait dans l'obligation de réemprunter la déviation pour prendre les enfants de l'école privée. Cela engendre du temps et donc des coûts supplémentaires. Mauges Communauté n'est donc pas favorable à cette éventualité.
- les propositions écourtent le temps du midi. Cela pose problème compte-tenu du temps de trajet piéton important (en particulier pour les petits). De plus, une organisation avec deux services est à l'étude pour améliorer le bien-être des enfants sur la pause méridienne (un service avec les tous petits, et un second avec les grands).

Les horaires qui seraient donc retenus sont les premiers que l'école publique avait proposés au départ au DASEN, à savoir : 8H45-12H00 et 13H45-16H30. Ces horaires devront être validés en Conseil d'Ecole Charles Perrault.

9- VOIES ET RESEAUX

Présenté par Catherine HALGAND

Ossuaire

Catherine HALGAND informe que la création de l'ossuaire a été empêchée en raison de sépultures. Elle a été reprogrammée pour le jeudi 12/4/18.

Travaux Le Fourneau

Les travaux au Fourneau ont débuté. Le côté pair de la rue de la Libération est terminé. Les travaux se poursuivent sur le côté impair. Le midi, l'alternat génère quelques difficultés de circulation mais malgré tout le chantier se déroule plutôt bien.

Aménagement rue de la Pléiade

Les essais sur l'aménagement de la rue de la Pléiade ne sont pas une réussite. Le projet doit donc être revu avec le département. L'idée est de réaliser un stationnement à cheval sur la voie et les trottoirs, tout en laissant l'espace suffisant et réglementaire pour sécuriser les piétons.

Rue du Moulin

Suite aux travaux, un particulier s'était retrouvé avec des difficultés d'accès à son garage. Des travaux de reprise de bitume ont été réalisés pour solutionner le problème.

Les Martinières

Un particulier nous avait signalé le problème qu'il rencontrait en cas de fortes pluies. En effet, son terrain reçoit toutes les eaux pluviales venant de la route qui longe le parc de la Turmelière et des terrains à l'entrée du Parc, situation qui conduit à des inondations de son terrain, voire de son garage. Un relevé topographique a été réalisé. L'idée est de rediriger l'écoulement par un busage vers la Combe. L'étude est en cours.

10- PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

Présenté par Régine PAQUEREAU

Infos sur les travaux à venir

- sanitaires salle de sports pour mise en accessibilité : coût estimé à 1250 € TTC
- travaux ventilation simple flux pour 2 classes à l'école publique : 3 897,95 € TTC

Infos sur travaux en cours à l'Eglise :

- façade Est : l'entreprise a repris les travaux.
- antenne Orange : Régine PAQUEREAU informe qu'un rendez-vous est pris avec l'entreprise pour faire un état des lieux sur les travaux restants à terminer. La mise en service de l'antenne doit être opérationnelle à la fin du mois.

Vandalisme :

- L'école publique a subi des dégradations suite à des jets de pierre dans la cour (fenêtres cassées).
- La porte des sanitaires publics de la place de l'Eglise a été également détériorée.

Matériel à vendre :

Régine PAQUEREAU informe qu'un ensemble en inox de l'ancien restaurant scolaire est proposé à la vente (évier, table).

Location salle polyvalente :

- L'entreprise PLS a demandé s'il était possible de disposer d'un terrain situé à la ferme du Plessis pour y installer un chapiteau lors de leur journée professionnelle en septembre prochain. Le conseil délégué n'y voit pas d'inconvénient et charge Régine PAQUEREAU de faire le nécessaire.
- Une demande a été faite pour organiser sur Liré un thé dansant une fois par mois soit le lundi, mardi ou le jeudi. Suivant la disponibilité de la salle, seul le jeudi serait possible. Le conseil délégué charge Régine PAQUEREAU de faire le nécessaire.

Entretien des bâtiments

Régine PAQUEREAU informe que suite à la demande de mise en disponibilité de Mme Josiane TERRIEN, Mme Guenaëlle DUPONT la remplace depuis le 1/4/2018.

11-- URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Présenté par Françoise FARDEAU

PLH (Plan Local Habitat) :

Françoise FARDEAU informe que le PLH a été lancé en septembre 2017.

Une des étapes était la mise en place d'un séminaire avec ateliers qui s'est tenu le 28/3 dernier.

Le PLH est mené en tenant compte du schéma de gérontologie.

Dans l'atelier auquel a assisté Françoise FARDEAU plusieurs problématiques ont été discutées :

- au niveau de l'habitat adapté :
 - débat sur la mixité sociale.
 - évocation de la construction de logements adaptés à proximité de structures collectives. L'objectif est de permettre aux couples de rester le plus longtemps possible ensemble et éviter qu'ils soient séparés.
 - exemple sur la commune déléguée de Bouzillé de l'initiative privée avec un concept de mettre à disposition une personne dite « bienveillante » pour 6 logements.
- logements sociaux en accession à la propriété : le dispositif ne rencontre pas forcément de succès. On le constate d'ailleurs sur Liré au Buisson Paquet. (Sèvre et Loire Habitat travaille sur la typologie des logements du Buisson Paquet qui sont actuellement des locatifs en accession à la propriété. L'objectif est de les réintégrer dans le parc pour qu'ils redeviennent de simples locatifs).
 - le concept accueil familial des personnes âgées est peu développé. En effet, ce dispositif dispose de peu d'aides financières. La prise de congés par les accueillants n'est pas aisée.
 - évocation des habitats « jeune » : ce dispositif nécessite la mise à disposition d'un éducateur dédié à la structure.
 - hébergement temporaire chez l'habitant à développer.
 - aire d'accueil des gens du voyage : il est nécessaire de créer une aire d'accueil au nord de Mauges Communauté qui n'en dispose pas.
 - l'habitat adapté pour personnes à handicap est à développer compte-tenu du peu d'offres existantes.

PLU

Une rencontre avec les services de la Sous-Préfecture de Cholet s'est tenue le 21 mars dernier. Les discussions se poursuivent avec l'Etat.

Travaux en cours

- clôture de la Coulée St Joseph : les travaux seront réalisés fin avril. Il reste à mettre en place les règlements d'accès au site (horaires d'ouvertures). Une signalétique bien visible devra être mise en place.

Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations :

- commande à l'entreprise CLOTURES DE L'ATLANTIQUE de TREILLIERES (44) de 6 385.36 € H.T. (soit 7 662.43 € TTC) pour la fourniture et pose d'une clôture à l'espace de loisirs de la Coulée St Joseph.
- commande à l'entreprise BAUMARD de LIRÉ (49) de 785.32 € H.T. (soit 942.38 € TTC) pour le branchement électrique nécessaire à la réalisation de la clôture à l'espace de loisirs de la Coulée St Joseph.

12- DATES A RETENIR

- **22 avril :** course « pleine de défis » à Liré
- **1^{er} Mai :** Rand'orée à Champtoceaux
- **Cérémonie du 8 Mai**

La cérémonie du 8/5 se tient cette année à Liré pour tout Orée-d'Anjou. Le rassemblement est prévu à 10H15 avec la messe à 10H30 qui sera suivie du défilé aux Monuments aux Morts, de la remise de médaille, d'un vin d'honneur à la salle des Tilleuls.

Jean-Pierre MOREAU fait appel aux élus bénévoles pour servir le vin d'honneur. On attend entre 100 et 150 personnes.

Yvette TROUSSARD a invité les directeurs des écoles à associer les enfants à cette commémoration.

- **Prochains Conseils délégués:**

pas de conseil délégué prévu en mai
Lundi 11 juin 2018 à 20H00
Vendredi 6 juillet 2018 à 17H00
pas de conseil délégué prévu en août
Lundi 10 septembre 2018 à 20H00
Lundi 8 octobre 2018 à 20H00
Lundi 12 novembre 2018 à 20H00
Lundi 10 décembre 2018 à 20H00

➤ QUESTIONS DIVERSES

Néant

Fin de séance à 23H30